

## Pistes pour l'enseignement

Suggestions pédagogiques et fiches pratiques pour

# Esclaves

**Documentaire animé** de David Aronowitsch et Hanna Heilborn

15 minutes, dès 14 ans

**Thèmes :** enfants esclaves, traite des êtres humains, droits de l'enfant

**Niveau :** cycle 3 et postobligatoire



**Production :** Story AB, Suède 2008

**Montage :** David Aronowitsch et Hanna Heilborn

**Son :** Peter Albrechtsen, Anders Nyström

**Animation :** Nicolas Hu e.a.

**Langue :** anglais (v.o.)

**Sous-titres :** français, allemand, italien

## Contenu

La fille Abuk (9 ans) et le garçon Machiek (15 ans) originaires tous deux du Soudan du Sud sont victimes d'esclavage et de la traite des êtres humains. Dans le film, ils racontent leur histoire bouleversante à l'occasion d'une interview en Suède. Pendant la guerre civile au Soudan, ils ont été enlevés par des milices armées du Nord et vendus comme main-d'œuvre; leurs parents ont été tués. Abuk et Machiek ont dû travailler plusieurs années pour des inconnus (les « propriétaires »). Ils avaient à peine de quoi manger, se faisaient frapper et menacer. Contrairement à d'autres enfants qui ont été tués pour la moindre faute, ils ont eu la chance de réussir à s'enfuir. Ils ont été sauvés finalement par James Aguer et son comité de lutte contre les enlèvements de femmes et d'enfants au Soudan. Après un crochet par la Suède, ils sont rentrés au Soudan et vont tous deux à l'école.

## A propos du film

Ce film aborde une réalité consternante, malheureusement encore répandue dans le monde: la traite des êtres humains et l'esclavage d'enfants. Cette thématique et les actes de cruauté et de mépris des droits humains qui y sont liés doivent être abordés en classe en prenant certaines précautions. Ce sujet semble très éloigné de notre vie de tous les jours et pour les jeunes de chez nous, il est sans doute difficile d'imaginer l'existence de l'esclavage d'enfants. On peut toutefois observer certaines analogies avec le passé relativement récent de la Suisse (par ex. les enfants « vendus » pour travailler chez des paysans ou l'opération « Enfants de la grand-route »).

En choisissant la forme particulière du film documentaire animé, les réalisateurs ont trouvé une forme appropriée pour aborder un sujet très délicat: l'intervention d'images dessinées et animées crée une distance et permet de prendre du recul par rapport aux récits bouleversants. Cette technique permet en outre de visualiser des contenus que l'on ne peut pas montrer dans un documentaire réaliste – soit parce que ces épisodes appartiennent au passé, soit parce qu'ils sont trop horribles pour être repris tels quels. Malgré l'effet de distance produit par l'image, la situation dans le film paraît très authentique et réelle car le son d'origine a été conservé; les voix des enfants et les bruits ambiants dans les séquences de souvenirs génèrent beaucoup d'authenticité.

La transposition visuelle se compose donc de deux formes différentes. Les scènes du local où les enfants sont interviewés sont presque en noir/blanc et très proches d'un « documentaire » au sens classique: les images mettent en scène les protagonistes dessinés en majeure partie comme des « talking heads », comme si l'on filmait des personnes dans la réalité, chaque froncement de sourcil et chaque raclement de gorge étant reproduit fidèlement. A l'opposé, les flash-back où les enfants racontent ce qui leur est arrivé sont en couleur et adoptent leur propre point de vue. Ils traduisent en image les émotions et les peurs liées à leurs souvenirs: par exemple, les visages grimaçants et menaçants qui surgissent puis disparaissent.

Le réalisateur a trouvé ainsi une forme qui lui permet de traduire de manière appropriée et respectueuse les événements traumatisants et la dureté des scènes de la vie des deux enfants. Ce film échappe au risque du tape-à-l'œil et du voyeurisme. L'atmosphère sobre et le souci d'objectivité du film correspondent à la situation de l'interview. La présence d'un technicien et d'un traducteur souligne le caractère formel du cadre. Les protagonistes décrivent presque sans émotions, semble-t-il, les événements traumatisants vécus. L'écart entre leurs voix monotones et le contenu de leurs propos donne une idée de l'horreur vécue par les enfants mais ne suscite pas de fausse compassion. C'est à nouveau une condition pour pouvoir aborder les droits de l'enfant avec les élèves.

Pour étudier ce sujet, il est nécessaire de prévoir une bonne introduction à la situation géographique et politique du Soudan, de manière à ce que les élèves puissent situer et comprendre le vécu des enfants.

## Informations générales

### *Situation géographique*

<http://mapcarta.com/26299754> carte satellite de Matar

### *Situation politique et droits humains*

Le Soudan fait partie des pays en développement les plus pauvres du continent africain. La sécurité sociale et les soins médicaux y sont insuffisants. Les différences de religions et de cultures ont débouché en 1983 sur un conflit armé opposant le Nord fondamentaliste musulman et arabe au Sud chrétien-animiste où des troupes de rebelles luttent pour l'indépendance. Durant cette période, le trafic d'esclaves était très répandu et autorisé par le gouvernement même si, officiellement, on le contestait. Des milices arabes venues du Nord proches du gouvernement pénétraient régulièrement dans le Sud, où ils enlevaient des hommes, des femmes et des enfants pour les vendre comme esclaves. C'est surtout l'ethnie des Dinka qui était concernée; les enfants dans le film en font partie. En 2005, un traité de paix a été conclu entre le gouvernement (Nord) et les rebelles (Sud); ce traité a permis de mettre fin à la guerre au Soudan du Sud et à la chasse aux esclaves. En 2011, le Soudan du Sud est devenu indépendant. Depuis 2013, une guerre civile sangninaire y oppose les deux plus grandes ethnies, les Dinka et les Nuer. La situation est très confuse et les comptes rendus de la situation sur place très rares.

Les droits humains fondamentaux sont violés de manière systématique; les attaques de la population civile, les bombardements des villages, la violence sexuelle exercée par des milices difficiles à contrôler sont courants. Les groupes de rebelles recrutent régulièrement des enfants. Dans les régions rurales, les enfants doivent travailler dans l'agriculture ou comme gardiens de troupeaux; dans les villes, ils sont occupés dans le secteur informel.

Ce film se rapporte à des événements d'avant 2005, donc à la période qui précède la partition du Soudan, quand la chasse aux esclaves était courante.

De nombreuses personnes continuent aujourd'hui à vivre dans des conditions proches de l'esclavage. James Aguer Alic qui, avec son organisation de lutte contre les enlèvements des femmes et des enfants au Soudan, mène le combat pour l'abolition de l'esclavage a libéré depuis 2003 2'200 enfants, selon les estimations; mais il estime le nombre des personnes qui se trouvent encore en situation d'esclavage à 15'000 ou même 17'000. La plupart appartiennent à l'ethnie des Dinka.

James Aguer Alic, militant actif de la libération des enfants esclaves au Soudan

[http://de.wikipedia.org/wiki/James\\_Aguer\\_Alic](http://de.wikipedia.org/wiki/James_Aguer_Alic) (en allemand)

### *Traite des êtres humains*

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime que 2,4 millions de personnes sont victimes de la traite des êtres humains dans le monde – à l'intérieur et hors des frontières de leur pays. ... La traite des êtres humains et en particulier la traite des femmes et des enfants est une affaire extrêmement lucrative. Le volume financier de la traite des êtres humains dans le monde devrait atteindre entre 7 et 35 milliards de dollars états-unien.

Source : [www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/Migration/Traite\\_des\\_etres\\_humains](http://www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/Migration/Traite_des_etres_humains)

## Objectifs

- Décrire la situation des enfants esclaves au Soudan et situer cette pratique dans le contexte historique de la guerre civile.
- Identifier les causes et le contexte général de la traite des êtres humains et de l'esclavage en général à partir du cas du Soudan.
- Identifier les points communs et les différences avec les enfants « placés » en Suisse.
- Connaître les droits de l'enfant et identifier ceux qui sont respectés et ceux qui ne le sont pas.
- Défendre les droits de l'enfant en tant qu'avocat-e des enfants durant un jeu de rôle et identifier les conditions nécessaires à leur application.
- Analyser et discuter la transposition en images d'une thématique difficile (éducation aux médias).

## Liens au PER

- FG 31 – Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations ... en analysant des images fixes et animées au moyen de la grammaire de l'image.
- FG 35 – Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social...en recherchant les raisons des différences et des ressemblances entre diverses cultures.
- SHS 32 – Analyser l'organisation collective des sociétés humaines d'ici et d'ailleurs à travers le temps... en analysant et en comparant des problématiques historiques et leurs modes de résolution actuels et passés.
- SHS 34 – Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique ... en sensibilisant à des problématiques liées aux rapports entre les hommes (minorités, déséquilibres Nord-Sud, ...) et à l'environnement (naturel et social) ... en prenant connaissance des textes fondamentaux, en dégagant les fondements des droits et des devoirs liés à l'appartenance à une société démocratique et en se les appropriant.
- Capacités transversales: collaboration, communication, stratégies d'apprentissage, démarche réflexive.

## Compétences EDD

L'éducation en vue du développement durable permet de développer des compétences spécifiques comme la pensée systémique, la réflexion critique, la pensée prospective, la communication et le travail en équipe ainsi que la capacité d'identifier des possibilités d'action (cf. texte « Introduction au matériel pédagogique – Les droits de l'enfant et l'éducation en vue du développement durable EDD »).

## Vue d'ensemble des fiches pratiques et des documents à photocopier

Fiche pratique 1	Deux histoires d'enfants esclaves
Fiche pratique 2	Avocat des enfants/avocate des enfants
Document à photocopier 1	Les dix droits de l'enfant principaux

## SUGGESTIONS DIDACTIQUES

---

### *Avant de voir le film*

- Pour entrer dans le sujet, se familiariser avec la géographie du Soudan à l'aide du lien <http://mapcarta.com/26299754>; chercher Matar où le jeune Machiek a été enlevé. Comparer la situation et la taille du Soudan avec celles de la Suisse.
- Réunir ce que les élèves savent sur ce pays ainsi que sur la guerre civile au Soudan.
- Faire une courte introduction concernant la situation politique actuelle au Soudan, en particulier au Soudan du Sud (voir informations générales). Demander éventuellement aux élèves de faire des recherches sur Internet.

### *Visionner le film*

La consigne d'observation est la suivante: la moitié de la classe est particulièrement attentive aux propos d'Abuk, l'autre à ceux de Machiek (voir les questions de la suggestion 1, fiche pratique 1).

### *Analyse du film*

## SUGGESTION 1 – DEUX HISTOIRES D'ENFANTS ESCLAVES

---

Matériel: fiche pratique 1

### *Portraits par deux*

- Former des groupes de deux et remplir la fiche pratique 1. En fonction de la consigne d'observation transmise avant le film, l'un-e des élèves se concentre sur l'histoire d'Abuk, l'autre sur celle de Machiek. Il s'agit d'inscrire des mots clés ou de courtes phrases à propos des éléments ci-dessous. Quelques explications de l'enseignant-e peuvent être utiles.
  - Portrait (âge, origine, quelle impression nous donne-t-il, comment se comporte-t-il durant l'audition ...).
  - Enlèvement (capture, transport, déroulement, nature de l'enlèvement, but...).
  - La vie d'esclave (que doit-il faire, comment est-il traité, que mange-t-il, quel est son état de santé physique et psychique...).
  - Libération (déroulement, qui le libère, où se retrouve-t-il finalement, conséquences psychiques et physiques, que fait-il aujourd'hui...).
- Dans les groupes de deux, demander aux élèves d'échanger les feuilles et de les lire attentivement. Discuter ensuite dans les groupes des points communs entre Abuk et Machiek et des différences qu'il y a entre eux.  
Variante : modifier la composition des groupes de deux puis procéder comme indiqué plus haut.

### *Choisir une question au hasard*

- En conservant les mêmes groupes, formuler entre une et trois questions à poser à Abuk ou Machiek et les noter chacune sur des petits billets (qu'est-ce que j'aimerais encore savoir à son sujet ou sur ce qui l'entoure). Déposer les billets dans une boîte et bien les mélanger. Les élèves tirent ensuite l'un après l'autre une question et essaient d'y répondre spontanément. Les autres peuvent les aider au besoin. Il faudra peut-être effectuer des recherches supplémentaires ou alors, la question peut être mise de côté et on y répondra dans le cadre des recherches de la suggestion 2.

- Injustice: réfléchir aux moyens d'action que nous avons si, chez nous, quelqu'un (nous-mêmes ou un autre enfant/un jeune) subit une injustice (mobbing/harcèlement, violence, discrimination, conflit, etc.): comment pouvons-nous réagir à cela? Où pouvons-nous trouver de l'aide? (Pistes de réponses: courage citoyen, enseignant-e-s, personnes de confiance, parents, services spécialisés, etc.)
- Suggestion pour une étude plus approfondie de la forme du film (analyse du film, langage du film): qu'est-ce que les élèves remarquent de particulier concernant la forme choisie pour ce film? Quels liens y a-t-il entre les images et les aspects sonores? Quels sont les éléments qui caractérisent les images? Pourquoi a-t-on choisi précisément cette forme (dessin animé) pour présenter ce thème à l'écran? Quelle était la réflexion des cinéastes et quel effet recherchaient-ils par là? Quelle autre option aurait-on pu imaginer quant à la forme? Quels effets les dessins et l'animation ont-ils sur moi? Quelles émotions déclenchent-ils? (cf. partie « A propos du film »)

## SUGGESTION 2 – TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET ESCLAVAGE

---

Matériel: Liens, informations générales, Internet

*Devoir à domicile en guise de préparation au travail de groupes suivant effectué en classe:*

- Regarder chez soi le journal télévisé (ou d'autres émissions d'information dans les médias ou sur Internet) pendant une semaine en étant particulièrement attentif aux thèmes des droits humains, des réfugiés, du travail en condition d'esclavage, etc..
- Prendre des notes et les apporter en classe.

*Travail en groupes avec recherches sur Internet*

Quatre groupes effectuent des recherches sur Internet et éventuellement dans les quotidiens à propos d'un sujet et choisissent des textes d'une longueur maximale de deux pages A4 ou des gros titres ainsi que deux ou trois photos très parlantes. Ces dernières seront affichées en classe, en lien avec le thème retenu.

Groupe 1: histoire de l'esclavage et de la traite des êtres humains

Points de repère pour les recherches: rétrospective historique, en général et au Soudan en particulier, origines, extension, exemples connus:

- [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org) → Esclavage dans le monde arabo-musulman (mots clés de la recherche: esclavage/histoire de l'esclavage)
- <http://education.francetv.fr> → Recherche: esclavage

Groupe 2: formes, origines et conséquences de la traite des êtres humains

Points de repère pour les recherches: comment la traite des êtres humains apparaît-elle aujourd'hui, pourquoi des humains infligent-ils cela à d'autres humains et quelles sont les conséquences pour les personnes concernées:

- [www.ksmm.admin.ch](http://www.ksmm.admin.ch) → Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants → « Traite des êtres humains, une forme moderne d'esclavage »
- [www.coe.int](http://www.coe.int) → Site du Conseil de l'Europe → Recherche « Anti-traite »

Groupe 3: esclaves en Suisse – les enfants « vendus » et placés

Points de repère pour les recherches: quelle était la situation au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècle en Suisse? Pourquoi pratiquait-on le commerce d'être humains? Que font aujourd'hui les personnes concernées par ces pratiques et comment les aide-t-on?

- <http://agirdignite.ch> → Association de soutien aux personnes ayant été « placées » dans leur enfance. Divers articles de presse.
- [www.swissinfo.ch](http://www.swissinfo.ch) → Article «Vers la réhabilitation des ‘enfants-esclaves’ de Suisse».

Groupe 4 : des ONG luttent contre l’esclavage et la traite des êtres humains

Points de repère pour les recherches : quelles sont les oeuvres d’entraide et les organisations laïques ou liés aux Eglises qui s’engagent contre l’esclavage et la traite des êtres humains dans le monde et en Suisse ? Que font-elles concrètement pour combattre ces pratiques ? Comment essaient-elles de venir en aide aux personnes concernées et quels sont les principaux obstacles ?

- [www.18oktober.ch/fr](http://www.18oktober.ch/fr) → Institutions en Suisse contre la traite des êtres humains
- [www.humanrights.ch/fr](http://www.humanrights.ch/fr) → Termes clés de la recherche : Suisse/Plan d’action national/ Premier plan d’action national contre la traite des êtres humains
- [www.tdh.ch](http://www.tdh.ch) → Thème « Trafic, abus et exploitation » → Termes clés de la recherche : commerce d’esclaves

*Analyse des résultats en plénum*

- Les quatre groupes désignent chacun un-e porte-parole qui présente les résultats en trois minutes.
- Courte discussion à propos du tableau d’ensemble ; on note les questions en suspens.
- Les éléments du journal mural composé ainsi seront utiles pour préparer le jeu de rôle de la suggestion 3.
- A la fin, il est possible de diffuser la bande annonce (trailer) du film suisse « Der Verdingbueb/L’enfance volée » (2011) [www.youtube.com/watch?v=1xMfg6QqD3E](http://www.youtube.com/watch?v=1xMfg6QqD3E) (1’51) qui résume de manière captivante la situation en Suisse. Un point important : des témoins encore vivants disent que la situation des enfants placés était en réalité encore pire que ce que montre le film.

### **SUGGESTION 3 – DROITS DE L’ENFANT**

---

Matériel : fiche pratique 2, document à photocopier 1, informations générales, liens

*Droits de l’enfant*

- Examiner ensemble les 10 droits de l’enfant principaux (cf. document à photocopier 1)
- Noter sur des feuilles A4 en grand les six droits importants dans le film et les accrocher dans la salle de classe de manière bien visible.
- Regarder le film une nouvelle fois (ou passer directement à l’activité) avec la consigne d’observation suivante : identifier dans quelle mesure ces six droits de l’enfant sont respectés ou pas pour Abuk et Machiek dans le film.
  1. Le droit à l’égalité et à la protection contre la discrimination
  3. Le droit à la santé
  4. Le droit à l’éducation et à la formation
  5. Le droit aux loisirs, aux jeux et au repos
  8. Le droit à ... la protection contre les actes de cruauté, la négligence, l’exploitation et la persécution
  9. Le droit à une communauté de type familial, à la protection de ses parents et à un toit sûr.

- Après avoir revu le film ou entendu la consigne, les élèves se placent devant le droit (accroché dans la salle de classe) dont ils pensent qu'il est plus ou moins garanti dans le film.
- Discussion en plénum: y a-t-il un droit de l'enfant au moins qui est garanti pour Abuk et Machiek? Si oui, dans quelle mesure l'est-il? Sinon, pourquoi ne l'est-il pas?

*Avocat des enfants/avocate des enfants*

Matériel: fiche pratique 2

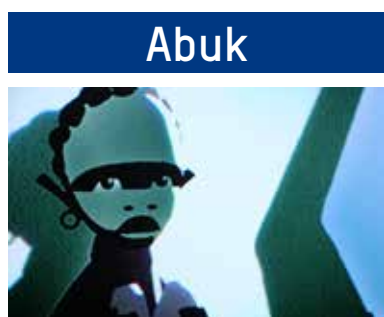
Ce sont les droits de l'enfant cités plus haut qui servent de base au jeu de rôle. En se glissant dans le rôle d'un-e avocat-e des enfants, les élèves se préparent brièvement au droit de l'enfant qui leur est attribué. A l'aide des éléments de la fiche pratique 2 et du journal mural composé selon la suggestion pédagogique 2, ils ont pour tâche de proposer des solutions concrètes et de discuter de quelle manière le droit de l'enfant dont ils s'occupent peut être appliqué. Que faudrait-il pour y arriver et quels obstacles faudrait-il surmonter?

- Former 4 à 5 groupes: à cet effet, les élèves prennent place spontanément devant l'un des droits de l'enfant accrochés dans la salle de classe. Distribuer aux groupes la fiche pratique 2 comme base de travail.
- Les groupes ont 15 minutes pour se préparer à leur jeu de rôle. Le but est de formuler des solutions concrètes pour l'application des droits de l'enfant.
- Chaque groupe présente ses propositions au plénum (2-3 minutes).
- Répondre ensuite aux questions et discuter des solutions.
- Les propositions approuvées par le plénum des avocat-e-s des enfants sont ajoutées au journal mural en guise de point final.



# Deux histoires d'enfants esclaves

**Consigne (par groupes de 2):** inscris des mots clés ou des phrases très courtes à propos du protagoniste sur lequel tu t'es concentré (consigne d'observation) pendant le film. – Echange ta feuille avec celle de ton voisin/ta voisine et lis-la attentivement. – Discutez des points communs entre Abuk et Machiek et de leurs différences.



Portrait

---

---

---

L'enlèvement

---

---

---

La vie d'esclave

---

---

---

La libération

---

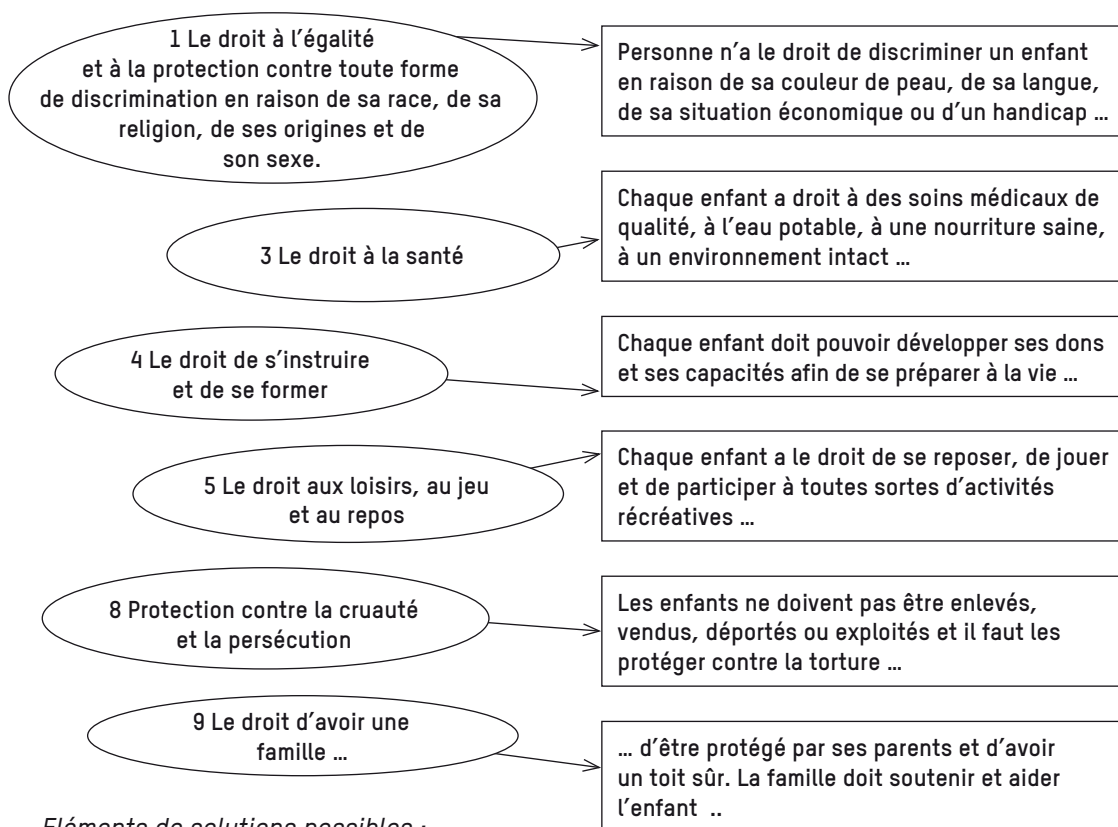
---

---

## Avocat des enfants / Avocate des enfants

### Jeu de rôle

- Vous avez choisi l'un des 6 droits de l'enfant. Vous avez 15 minutes pour vous préparer à votre rôle d'avocat ou d'avocate des enfants.
- A côté de votre droit de l'enfant, vous trouverez quelques mots d'explication et plus bas, quelques éléments qui donnent des pistes sur la manière dont les enfants esclaves pourraient reconquérir leurs droits. Choisissez et soyez inventifs.
- Essayez de trouver une réponse aux questions suivantes :
  - Que veut dire le droit de l'enfant que vous avez choisi ?
  - Quelles sont les plus grandes difficultés qui empêchent son application ?
  - Quelles solutions voyez-vous pour que les enfants du Soudan aient un avenir plus humain ?
  - Que pouvons-nous faire nous-mêmes pour y contribuer ?
- Départ ! Utilisez votre imagination et votre créativité. Rien n'est impossible...



### Éléments de solutions possibles :

Nourriture suffisante, environnement intact ...

Hôpitaux et médecins, CICR ...

Stabilité politique, pas de gouvernements corrompus ...

Assez d'écoles et d'enseignant-e-s ...

Une économie qui fonctionne, des salaires corrects ...

Protection militaire (par ex. casques bleus de l'ONU) en cas de guerres civiles ...

Une aide de l'extérieur (organisations d'entraide) ...

Information, dons ...

## Les dix droits de l'enfant principaux

1.

Chaque enfant a droit à l'égalité et à la protection contre toute forme de discrimination en raison de sa race, de sa religion, de ses origines et de son sexe.

2.

Chaque enfant a le droit d'avoir un nom et une nationalité.

3.

Chaque enfant a droit à la santé.

4.

Chaque enfant a le droit de recevoir une éducation et une formation.

5.

Chaque enfant a le droit d'avoir des loisirs pour jouer et se reposer.

6.

Chaque enfant a le droit de s'informer, d'exprimer son opinion, de voir celle-ci prise en considération et le droit de se réunir.

7.

Chaque enfant a droit à une sphère privée et à une éducation dans un esprit de paix et d'égalité.

8.

Chaque enfant a le droit d'être protégé contre la violence et l'exploitation, en particulier lorsqu'il se trouve dans une situation de catastrophe ou de guerre et qu'il doit s'enfuir.

9.

Chaque enfant a droit à une communauté de type familial, à la protection de ses parents et à un toit sûr.

10.

Chaque enfant a le droit de recevoir des soins particuliers et un soutien en cas de handicap.

# 21

## Impressum

Suggestions pédagogiques et fiches pratiques pour l'exploitation du film « Esclaves »

**Auteur :** Peter Meier ; **traduction :** Martine Besse  
**Concept graphique :** pooldesign.ch  
**Copyright :** éducation21, Bern 2014

**Commande du film :**  
DVD « L'enfance en route » (achat ou location) ou VOD (location) sur le site [www.filmeeinewelt.ch](http://www.filmeeinewelt.ch)  
Information : éducation21, av. de Cour 1, 1007 Lausanne, Tel 021 343 00 21

[www.education21.ch](http://www.education21.ch) | Facebook, Twitter: [education21ch](#), [#e21ch](#) | éducation21

### éducation21

La fondation éducation21 coordonne et promeut l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) en Suisse. Elle agit en tant que centre de compétence national pour l'école obligatoire et le secondaire II sur mandat de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, de la Confédération et des institutions privées.